



CÉGEP DE LA POCATIÈRE

Rapport annuel 2000-2001



RÉALISATION

Service des communications et des relations publiques
Cégep de La Pocatière
140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) GOR 1Z0

Téléphone : (418) 856-1525
Télécopieur : (418) 856-4589
Site Web : www.cglapocatiere.qc.ca

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans
aucune discrimination et uniquement dans le but
d'alléger le texte

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du président	4
Direction générale	5
Membres du Conseil d'administration	8
Membres de la Commission des études	8
Organigramme	9
Faits saillants :	10
Programmes d'études	10
Formation continue	12
Affaires étudiantes	12
Centre d'études collégiales de Montmagny	13
Ressources matérielles	15
Service des finances	16
États financiers	17
Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc.	22
Tableau I - Répartition des élèves par programme	23
Tableau II - Répartition des élèves selon le sexe	24
Tableau III - Taux de placement des élèves sortant se destinant à l'emploi	25
Tableau IV - Sommaire de l'aide financière accordée en 2000-2001	26
Tableau V - Effectif étudiant à la formation continue	26
Tableau VI - Ressources humaines	27
- Répartition hommes-femmes	27
- Répartition du personnel	27
Tableau VII Tableau d'honneur (bourses d'excellence)	28
- Cégep de La Pocatière	28
- Centre d'études collégiales de Montmagny	30
Annexe I - Au fil de l'année 2000-2001	31
Annexe II - Code d'éthique et de déontologie	36

LETTRE DU PRÉSIDENT

La Pocatière, le 1^{er} décembre 2001

Monsieur le Ministre,

Au nom de tous les membres du Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière dont je me fais le porte-parole, je vous présente le rapport annuel 2000-2001.

Comme vous le constaterez à sa lecture, l'année 2000-2001 a été profitable à bien des points de vue. À ce sujet, le bilan des priorités institutionnelles démontre, de façon concrète, que les diverses instances se sont appropriées lesdites priorités pour en arriver aux résultats que nous avons connus et ce, tant du côté du développement des services de formation, que de ceux de l'amélioration de nos modes de gestion et du renouvellement de nos communications institutionnelles.

Augmentation de clientèle dans un bassin de recrutement toujours en diminution, adoption du Plan institutionnel de réussite et de diplomation - à ce sujet, rappelons que le taux de réussite et de diplomation du Cégep de La Pocatière se situe bien au-dessus des moyennes provinciales -, développement de l'offre de formation notamment en métallurgie et en optique-photonique, mise en marche du plan d'évaluation institutionnelle, approche intégrée de communication, de promotion et de recrutement ne sont que quelques-unes des réalisations de l'année 2000-2001.

L'atteinte de tels résultats, faut-il le mentionner, est la conséquence du support indéfectible du personnel, complice de tous les instants, dans la poursuite de la mission de formation du Cégep de La Pocatière.

Avec le souci de bien supporter les divers programmes de formation et de donner un enseignement qui colle toujours plus à la réalité du marché de travail, le Cégep de La Pocatière a investi dans la modernisation de son réseau informatique et a acquis des équipements

spécialisés qui lui permettront d'offrir la formation en métallurgie tant au niveau de l'attestation d'études collégiales que de la première année du diplôme d'études collégiales.

Enfin, l'année 2000-2001 aura été marquée par l'annonce du départ à la retraite, en fin d'année scolaire, de notre directeur général, M. Michel Toussaint, après plus de trente années consacrées à l'institution et l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, madame Christiane Hardy.

En terminant, je désire souligner le travail de mes collaborateurs et les remercier de leur précieuse contribution. Leur apport est essentiel pour le maintien et le développement des activités de formation au Cégep de La Pocatière ainsi que l'amélioration de notre performance tant sur le plan de la réussite que sur celui de la diplomation.

Au nom du Cégep de La Pocatière, je vous souhaite, Monsieur le Ministre, nos sincères et distinguées salutations ainsi qu'une très bonne lecture.

Le Président du Conseil d'administration,



Gaston Côté

DIRECTION GÉNÉRALE

En 2000-2001, le Conseil d'administration a tenu sept réunions régulières au cours desquelles l'attention des administrateurs s'est portée essentiellement sur le choix et la réalisation des priorités institutionnelles, c'est-à-dire sur l'amélioration continue de la qualité des services de formation et sur l'accroissement du recrutement, sur l'amélioration continue de la qualité des modes de gestion, de même que sur la préoccupation d'assurer une relève au niveau de la direction générale du Collège.

La préoccupation de l'amélioration continue de la qualité de la formation s'est traduite de façon constante au cours de l'année.

Le fait marquant est sans aucun doute l'adoption du Plan institutionnel de la réussite et de la diplomation, révisé à deux reprises au cours de l'année pour se conformer aux règles et aux attentes du ministère de l'Éducation. Ce plan, qui prend appui sur une tradition éducative reconnue par ses hauts taux de réussite et de diplomation, propose des pistes d'actions cohérentes et articulées qui interpellent l'ensemble de la communauté et devront se traduire par une augmentation progressive des taux de réussite, de persévérance et de diplomation.

Il y a lieu de mentionner au chapitre de l'amélioration continue de la qualité de la formation, les progrès d'une culture de l'évaluation caractérisée par la rigueur, le souci de rendre justice, d'identifier les forces et les points qui méritent amélioration. Les membres du Conseil d'administration ont pu apprécier à cet égard la qualité des rapports d'évaluation du programme d'Écologie appliquée et du programme de Techniques de génie industriel. Ils ont également approuvé le Devis de l'évaluation institutionnelle dont la réalisation s'étendra jusqu'en juin 2002. Ils ont exprimé des attentes précises concernant l'évaluation des enseignants et de leur enseignement.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont été attentifs aux efforts de recrutement déployés par le Collège. Ils ont

accordé un budget spécial aux plans de relance des programmes d'études. Monsieur Carl Cassista, président de Pocatec Ltée, pour sa part, a accepté la présidence du comité organisateur du Colloque sur le génie industriel, dont la réalisation s'est révélée être un franc succès, tant au niveau de la participation, qu'au niveau des communications spécialisées. Le Conseil d'administration a également approuvé la reconduction du Programme de bourses d'accueil du Cégep et du Centre d'études collégiales de Montmagny. Ce programme géré par la Fondation du Cégep permet chaque année de distribuer près de trente mille dollars de bourses aux nouveaux élèves qui rencontrent les critères fixés.

Enfin, à ce chapitre de l'amélioration continue des activités de formation, il y a lieu de mentionner que le Conseil d'administration a approuvé trois programmes d'établissement : en Techniques de soudage et de contrôle de la qualité; en Communication radiophonique et en Microédition et hypermédia. Il a aussi approuvé quatre nouveaux programmes conduisant au diplôme d'études collégiales : en Soins infirmiers, en Techniques d'éducation spécialisée, en Techniques informatiques et en Arts et lettres. Le Conseil d'administration a recommandé au ministre de l'Éducation la délivrance de 371 diplômes d'études collégiales, dont 50 diplômes pour le Centre d'études collégiales de Montmagny.

La préoccupation de l'amélioration continue des modes de gestion s'est pour sa part traduite, outre la volonté de développer la culture de l'évaluation déjà mentionnée, par l'approbation d'une réorganisation administrative qui confiait la responsabilité du Service des communications au directeur général et intégrait l'information scolaire et professionnelle au Service de l'organisation scolaire, relevant du responsable de l'enseignement régulier. Elle s'est traduite par la révision de la Politique d'achat et de louage de biens et services, par l'approbation d'un Plan directeur de l'informatique et par la présentation du nouveau site WEB institutionnel.

Enfin, le Conseil d'administration a mis en place un Comité de sélection pour l'engagement d'un nouveau directeur général à la suite de l'annonce du départ à la retraite du directeur actuel, en

poste depuis neuf ans. À sa réunion régulière du mois de mai, le Conseil d'administration a approuvé la recommandation du comité de sélection et désigné madame Christiane Hardy dont l'entrée en fonction a été fixée au 18 juin.

LES PRIORITÉS ANNUELLES

Déjà évoquées dans la première partie du rapport de la direction générale, ces priorités approuvées par le Conseil d'administration ont fait l'objet d'un plan de mise en œuvre présenté en septembre et de rapports périodiques à chaque séance du Conseil. Un bilan de réalisation des priorités annuelles a été préparé pour la dernière réunion du Conseil, le 20 juin 2001.

Tel qu'indiqué, les priorités portaient sur l'amélioration continue des services de formation, sur celle des modes de gestion et sur le renouvellement des communications institutionnelles.

La **PREMIÈRE PRIORITÉ** consacrée aux services de formation s'est traduite par l'adoption du Plan institutionnel de la réussite et de la diplomation ainsi que par la réalisation de plans de relance des programmes d'études, de même que par la diversification des services aux élèves.

Il y a surtout lieu de mentionner à ce chapitre les efforts soutenus et importants de la direction générale, avec l'appui de la direction des études et du service de la formation continue, pour le développement de l'offre de formation. Le bilan déposé au conseil d'administration est substantiel: en métallurgie et en optique-photonique.

La Table des partenaires pour le développement de la formation en métallurgie a été très active au cours de l'année, se réunissant à de nombreuses reprises pour développer une réponse appropriée aux besoins exprimés de façon pressante par les entreprises de la région. Les faits saillants de l'année méritent d'être soulignés :

- l'élaboration et la validation, en collaboration étroite avec les entreprises,

d'une AEC en Techniques de soudage et de contrôle de la qualité;

- la préparation et la révision d'un projet de Centre intégré de formation en métallurgie;
- l'établissement de liens avec l'Université Laval, avec les partenaires du marché du travail, avec les organismes de développement;
- les démarches auprès des instances du ministère de l'Éducation et auprès d'organismes susceptibles de financer le projet;
- la réalisation des travaux d'aménagement de locaux spécialisés à l'école secondaire de La Pocatière et au Cégep.

En optique-photonique, le bilan des activités est tout aussi substantiel. Trois orientations ont été poursuivies au cours de l'année 2000-2001 :

- Une première orientation, prise en charge par une Table régionale pour le développement de l'emploi. Cette orientation s'est traduite par l'identification de modèles de création d'emplois et privilégiera le développement de l'entrepreneuriat, tout en articulant l'action avec celle de la Corporation de développement économique de Ville la Pocatière.
- Une deuxième orientation s'est attachée à la mise en place d'un Centre de formation continue en optique-photonique à Québec, sur le campus de l'Université Laval. Ce projet regroupe des institutions collégiales (Limoilou et La Pocatière) et la Faculté de Sciences et génie de l'université. L'obtention du financement de ce projet parrainé par le Cité de l'optique semble imminente.
- Une troisième orientation visait à renforcer le programme de Technologie physique. Cette orientation s'est traduite par la révision du programme dont le mandat est assumé par notre institution et par des rapprochements avec les autres collèges qui sont autorisés à dispenser ce programme.

De même que la réalisation du projet « Pour un avenir éclairé » centré sur le recrutement et l'offre par le Centre spécialisé de « Stages d'initiation en photonique ».

Mentionnons notamment que le 5 mai dernier, M. Germain Lamonde, président-directeur général de EXFO, rencontra de ses anciens professeurs au Cégep; qu'EXFO a développé un programme de bourses encourageant la poursuite des études en formation initiale et en formation continue en optique-photonique.

La **DEUXIÈME PRIORITÉ** consacrée à l'amélioration continue des modes de gestion a été abordée dans la première partie du rapport lorsqu'il a été question du développement d'une culture de l'évaluation et plus particulièrement de la mise en marche de la démarche d'évaluation institutionnelle. En ce qui concerne le Programme d'évaluation des enseignants, il y a lieu de mentionner la tenue d'une journée pédagogique consacrée aux attentes et aux orientations préconisées par la direction en cette matière, les échanges avec les représentants des enseignants et la mise en place d'un comité conjoint direction-syndicat. Il a été également question de la révision de la Politique d'achat et de louage de biens et services. Révision entreprise pour accélérer le processus d'achat, éviter les doublons et responsabiliser les directions par rapport à l'application de la politique. Mentionnons enfin qu'un programme de reconnaissance du personnel a été présenté à la direction du Collège et que ce programme doit faire l'objet de consultations avant d'être présenté au Conseil d'administration dans sa version finale.

La **TROISIÈME PRIORITÉ** consistait à renouveler les communications institutionnelles. À ce sujet, le plan de travail du service a fait l'objet d'une présentation au personnel et le bilan déposé au Conseil d'administration en indique la complète réalisation. Parmi les actions majeures, mentionnons en ce qui concerne les communications externes le développement d'une approche intégrée de communication, de promotion et de recrutement, le support apporté à la réalisation des plans de relance et aux activités d'information scolaire, l'encouragement aux activités novatrices des départements : le Sommet de la jeunesse organisé par les sciences humaines, la semaine des sciences humaines au Centre d'études collégiales de Montmagny, les activités entourant le voyage en France d'étudiants du programme d'Arts plastiques, et le voyage en France d'étudiants de

sciences humaines, les liens établis avec les écoles secondaires du territoire. Mentionnons également le colloque des Technologies de génie industriel auquel la secrétaire du Service des communications, madame Béatrice Pelletier, a apporté un support exceptionnel; les émissions « Branche-toi.qc.ca » au Canal Savoir et le support aux activités de la Fondation du Cégep (tournoi de golf, levée de fonds, remise des bourses d'accueil). En ce qui concerne les communications internes, signalons particulièrement le nouveau Mensuel incluant une chronique du directeur général; les rencontres d'information avec le personnel (sur le plan de travail du Service et sur les plans de relance); les retrouvailles du 19 mai et la refonte du site Web de l'institution.

LA REPRÉSENTATION EXTERNE

Un aspect important de la fonction d'un directeur général consiste en représentation externe dont la justification doit parfois faire l'objet de clarifications internes. Il s'agit de représenter les intérêts de l'institution, de faire avancer ses projets de développement et d'établir un réseau d'influences nécessaires à l'obtention des appuis parfois indispensables dans la réalisation des objectifs fixés.

En ce sens, la participation aux activités de la Fédération des cégeps, aux tables de concertation régionales, aux organismes de développement de la région, aux rencontres avec les représentants des ministères est importante. Il y a lieu de mentionner la présence du directeur général au conseil d'administration du Centre local de développement du Kamouraska, à celui du CRCD du Bas St-Laurent. De même qu'aux tables de travail mises en place pour le développement de la formation en métallurgie et en optique-photonique.

Le directeur général a siégé au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière. Il a présidé le comité du conseil supérieur de l'Éducation sur un projet de modification au Règlement du régime des études du collégial. Il préside la Commission de l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation et siège comme membre du Conseil supérieur de l'Éducation.

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2000-2001**

- * M. Gaston Côté, président
Entreprise régionale
- * Monsieur Claude Ouellet, vice-président
Entreprise régionale
- * Monsieur Carl Cassista
Représentant socio-économique
- * Monsieur Baudouin Gagnon
Professeur
- * Monsieur Michel Toussaint, directeur
général – membre d'office

Monsieur Richard Filion
Directeur des études

Madame Lise Bellefeuille
Commission scolaire

Monsieur Robert Paré
Représentant des universités

Monsieur Gilles Lebel
Représentant de l'entreprise régionale

Madame Édith Samson
Représentante socio-économique

Madame Rachelle Demers
Parent

Monsieur André Lord
Parent

Madame Rachèle-Anne Côté
Professeure

Monsieur André Lavoie
Représentant des professionnels

Madame Jocelyne Dubé Mignault
Représentante du personnel de soutien

Monsieur Vincent Lévesque
Élève (préuniversitaire)

Monsieur Laurent Dubé
Élève (technique)

Monsieur Langis Michaud
Ancien élève (préuniversitaire)

Monsieur André Thibault
Ancien élève (technique)

* *Monsieur Denis Laberge*
Secrétaire général – secrétaire

Madame Carole Juneau
Agente d'information – observatrice

* Membres du comité exécutif

**MEMBRES DE LA COMMISSION
DES ÉTUDES 2000-2001**

Pour la Direction des études
Richard Filion, président
Madeleine Dumont
Louis Rousseau

Pour le Centre d'études collégiales de Montmagny
Fernand Fissette

Pour les professeurs
Guy Bourque
Michèle Desrochers
Michel Giroux
Pierre Lévesque
Claudine Morneau
Michel Dumont, Montmagny

Pour les responsables des programmes
- secteur préuniversitaire
Michel Saulnier
- secteur technique
Marie-Claude Deschênes

Pour les professionnels
René Fradette
Hélène Côté

Pour le personnel de soutien
Antoinette Lévesque

Pour les élèves :
- secteur préuniversitaire
Vincent Lévesque
- secteur technique
Jason Gagnon
- de Montmagny
Catherine Bernier

Organigramme 2000-2001

FAITS SAILLANTS

PROGRAMMES D'ÉTUDES

Voici un aperçu des principales activités qui ont marqué la vie des différents programmes d'études.

Écologie appliquée

Suivis de l'auto-évaluation du programme réalisée en 1999-2000; pourparlers avec la modeste de biologie de l'UQAR pour la reconnaissance d'une continuité entre la formation collégiale et la formation universitaire dans le domaine; implication professionnelle d'enseignants dans la réalisation de projets de développement régional (gestion du bassin versant de la rivière Kamouraska, création d'un parc régional à Ixworth, montagne du collège Ste-Anne).

Santé animale

Terminaison de l'implantation du nouveau programme (3^e année); élaboration et mise en place de nouvelles modalités de l'épreuve synthèse de programme; mise en œuvre d'une modalité de rétroaction pour les activités du nouveau programme; élaboration d'une grille de besoins pour les locaux spécialisés en prévision des années futures; identification de nouveaux milieux de stage pour satisfaire les besoins d'une clientèle étudiante en augmentation.

Soins infirmiers

Élaboration de la grille d'activités du nouveau programme de Soins infirmiers (180.A0); développement d'un projet de consortium avec l'UQAR afin d'établir un continuum de formation collégial-universitaire en soins infirmiers; terminaison de l'offre de service en recyclage de la main-d'œuvre infirmière pour la région de Montmagny (programme 180.21).

Sciences de la nature

Terminaison de l'implantation du nouveau programme formulé en objectifs et standards (2^e année); consolidation des travaux entourant la passation de l'ESP dans la perspective de prise en charge des buts généraux du programme; expérimentation d'une formule permettant d'intégrer l'apprentissage de l'outil informatique dans les activités du programme.

Génie industriel

Réalisation de l'opération d'auto-évaluation du programme et mise en place d'un plan de suivi des actions à réaliser; déploiement d'un plan de relance destiné à effectuer la promotion du programme et à assurer le recrutement d'une cohorte suffisante d'élèves; continuation du régime Alternance Travail-études (ATE) pour les élèves du programme.

Technologie physique

Participation aux activités de promotion et de visibilité du programme, principalement avec des partenaires de la région de Québec (Centre de démonstration en Sciences physiques; Club du loisir scientifique de Québec, Québec Cité de l'optique); engagement d'un professeur dans les travaux de révision du programme; mise en place de mesures destinées à améliorer les taux de réussite de certains cours et d'obtention du diplôme; intensification des liens avec les entreprises pour le placement des étudiants (stages et emploi); intégration de trois nouveaux enseignants dans les activités départementales.

Sciences humaines

Mise en place d'un projet de recherche-action dans le cadre des mesures destinées à soutenir la réussite et la diplomation des élèves; révision de la formule et des modalités de passation de l'ESP; réalisation d'un projet de stage éducatif à Strasbourg, en France; participation aux processus d'élaboration des activités des programmes révisés par compétences (Éducation spécialisée, Soins infirmiers, Informatique); suivi et mise en place des préparatifs pour

l'élaboration du nouveau programme en Sciences humaines (300.A0).

Éducation spécialisée

Terminaison des travaux destinés à l'implantation de la 1^{re} année du programme révisé en objectifs et standards; participation et implication pédagogique des élèves et des enseignants dans des activités communautaires; planification et organisation des sessions de stages pour les élèves de 2^e et 3^e années.

Techniques administratives

Entente avec la faculté d'administration de l'Université Laval pour l'établissement de passerelles (DEC + BAC) entre la formation collégiale (option Finance) et la formation universitaire (Comptabilité); réalisation d'un plan de promotion et de relance du programme; mise en place de structures d'encadrement des élèves pour les trois années du programme dans la perspective de la réussite et de la diplomation.

Techniques de bureautique

Poursuite de l'implantation du nouveau programme formulé en objectifs et standards (2^e année); réalisation d'un important plan d'action destiné à assurer la relance des activités du programme; développement d'activités para-académiques pour les élèves (semaines thématiques en anglais et en espagnol).

Informatique

Élaboration des activités du nouveau programme 420.A0; poursuite des mesures d'encadrement et de suivi des élèves dans la perspective de la réussite et de la diplomation; participation des enseignants à l'enseignement du programme de la formation continue.

Arts et lettres

Conduite des travaux liés à la réorientation des activités du programme (volet Théâtre); réalisation d'un plan d'action destiné à la

promotion de cette nouvelle orientation du programme; planification des activités pour l'accueil d'une cohorte d'une cinquantaine d'élèves dans le programme.

Arts plastiques

Terminaison de l'implantation des activités du nouveau programme (2^e année); réalisation d'un plan destiné à accroître le rayonnement du programme à des fins de recrutement de clientèle; réalisation d'un voyage pédagogique et culturel avec une vingtaine d'élèves en France (la *Tête de l'art*).

Session d'accueil et d'intégration

Resserrement des mesures d'encadrement dans la foulée du Plan institutionnel de la réussite et de la diplomation; mesures axées sur le développement du sentiment d'appartenance des élèves aux activités du programme; développement de mesures axées sur l'orientation (*Cursus*).

Formation générale et mathématiques

En philosophie, concertation accrue autour des pratiques pédagogiques (enseignement et évaluation des apprentissages); révision de certains éléments du premier cours (logique de l'argumentation et rédaction de texte). En Langues modernes, harmonisation des plans d'études et des examens de fin de session (anglais, langue seconde); préparation des activités spécialisées pour l'apprentissage de l'anglais en Bureautique; développement d'un projet d'utilisation du WEB pour l'assistance à l'apprentissage de la langue seconde. En Français, langue et littérature, animation culturelle par l'organisation de rencontre avec des écrivains et la participation de diverses activités (le *mot d'or*, le *marathon d'écriture*, la *semaine du français*); animation des activités du centre d'apprentissage en français (le CAF). En mathématiques, intensification de l'utilisation de l'informatique à des fins pédagogiques; animation des activités du Centre d'aide en mathématiques (le CAM). En éducation physique, travaux sur le modèle d'évaluation des apprentissages à privilégier.

FORMATION CONTINUE

- Les dossiers majeurs en cours au Service de la formation continue, entre autres ceux de photonique et de métallurgie, ont nécessité l'ajout de deux nouvelles ressources professionnelles afin de prêter main forte et supporter le développement du service.
- Le Service aux entreprises a mis sur pied un programme de formation collective en support à l'entreprise désireuse de s'acquitter elle-même de ses obligations découlant de la loi sur l'équité salariale (loi 35). Cette approche a permis de former deux groupes de cinq entreprises en plus des intervenants patronaux et syndicaux de la Ville de Montmagny.
- Nous avons reçu d'EXFO une commande exceptionnelle pour former sept groupes à temps plein de techniciens – assembleurs optiques pour une durée respective de 17 semaines. Notre grande satisfaction a été notre capacité à nous ajuster à l'ampleur de la demande et au rythme du client tout en maintenant nos standards de qualité.
- Le Service de la formation continue a répondu aux attentes de ses partenaires et a débuté, tel que prévu, le programme ETA.02 (Techniques du soudage et contrôle de la qualité). L'aide d'Emploi-Québec, de plus de 1 258 450,00 \$ aura permis au Cégep de La Pocatière de faire l'acquisition des équipements spécialisés nécessaires pour la formation dans le domaine qu'est la métallurgie.
- La cohorte d'élèves inscrits en Recyclage en soins infirmiers (programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales) a terminé en décembre dernier. Sur les 14 diplômé(e)s 100 % ont réussi l'examen de l'ordre des infirmiers et infirmières du Québec et le taux de placement est de 100 %.

- Le Service de la formation continue a offert, entre autres, de la formation, dans les domaines suivants :
 - Recyclage en soins infirmiers
 - Photonique
 - Métallurgie
 - Génie industriel
 - Micro-informatique
 - Géro-geriatrie
 - Démarrage d'entreprises
 - Communication radiophonique
 - Gestion financière informatisée
 - Bureautique et comptabilité
 - Anglais des affaires

AFFAIRES ÉTUDIANTES

Pour une troisième année, le Service des affaires étudiantes a réalisé un sondage auprès d'un échantillon représentatif des élèves du Cégep. Globalement, plus de 90 % de nos 182 répondants au sondage se sont déclarés satisfaits des services et activités parascolaires offerts au Cégep de La Pocatière en 2000-2001 et considèrent que le personnel des Affaires étudiantes est disponible et compétent.

• Sport d'excellence

Basket-ball AA

À la suite du championnat régional de niveau « A » remporté en 1999-2000, notre équipe masculine de basket-ball a entrepris la saison 2000-2001 dans un calibre supérieur, soit au niveau « AA ». Une première expérience qui s'est avérée plutôt laborieuse « 6^e position sur 7 équipes » et qui, malgré les succès obtenus par notre basketteur-étoile, Félix-Antoine Carignan, nous incite à reconsidérer notre participation dans le « AA » pour l'an prochain.

Volley-ball féminin « AA »

Nos filles ont connu une autre belle année (3^e au cumulatif) et ont malheureusement raté de peu les qualifications pour le championnat provincial. Geneviève Lavoie a été sélectionnée sur l'équipe d'étoiles régionale et s'est méritée

le titre de l'athlète féminine de l'année 2000-2001 au Cégep de La Pocatière.

Natation mixte « AA »

Une autre 3^e position (sur 7 équipes) fut obtenue par notre groupe d'athlètes. Notons particulièrement des performances plus que respectables (réf: standards provinciaux), de quatre nageurs dont Maxime Gaudreau, élève au Centre d'études de Montmagny, nommé athlète masculin par excellence de cette dernière année scolaire.

• *Plein air*

Ce sont les activités de plein air qui ont connu les développements les plus notables. En effet, le Club Natur'Air, bien encadré par notre responsable locale, a été à l'origine de plusieurs sorties extérieures (kayak sur mer; voile; escalade) dont la plus appréciée fut certainement l'excursion de ski de fond dans le magnifique décor des Chics-Chocs, en Gaspésie, ce pendant la semaine de relâche de la session Hiver 2001.

- Sensibilisé depuis quelques années déjà aux diverses problématiques personnelles et sociales auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes, le Service des affaires étudiantes a, en 2000-2001, élargi son champ d'intervention dans ce domaine et a mis sur une approche davantage concertée de son personnel (Service de santé, assistance psycho-sociale, pastorale et entraide). Ainsi, en plus des services individualisés « normalement » offerts aux élèves, des initiatives intéressantes, à caractère préventif ou encore humanitaire, furent mises de l'avant par nos professionnels, dont notamment l'organisation d'une semaine thématique sur la prévention du suicide, l'expérimentation d'un projet d'assistance aux « parents aux études » et la reconduction de notre activité dite des « paniers de Noël ».
- À la demande expresse du Conseil d'administration, un Comité de travail restreint fut créé en vue d'évaluer la pertinence et la faisabilité de démarrer bientôt une équipe de football AA. Un dossier à suivre...

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

• *Département*

L'année 2000-2001 constituait la deuxième année de fonctionnement de la nouvelle structure de gestion départementale. La coordination de l'unique département du Centre a été assurée par les quatre responsables de programme. Le département a poursuivi son travail de définition et de partage des responsabilités ainsi que l'application de son programme d'Amélioration Continue de l'Enseignement (ACE).

• *Sciences humaines*

Dans la foulée de l'opération d'évaluation de programme réalisée en 1999-2000, l'équipe des enseignantes et enseignants du programme s'est dotée d'un plan d'action précis afin de remédier aux quelques lacunes identifiées.

Encore une fois cette année le Centre d'études collégiales de Montmagny a fait bonne figure au Forum étudiant de janvier 2001. Sous la supervision de monsieur Philippe Lang, cinq étudiantes : Catherine Bernier, Emmy Bernier, Audrey Martin, Geneviève Blais et Marie-Noëlle Caron ont pu vivre l'expérience emballante d'une semaine à l'Assemblée nationale.

Dans le cadre des travaux du Plan de la réussite et à la diplomation, l'équipe de sciences humaines a amorcé la mise en place d'un projet de stages dans le cadre du cours « Démarche d'intégration en sciences humaines ». Si le projet se concrétise, les premiers stagiaires commenceront leurs travaux au cours de la session d'hiver 2002. Pour une cinquième année, le programme a présenté sa semaine thématique intégratrice. Sous le thème « L'Éducation : Pour qui ? Pourquoi? », les étudiants ont pu apprécier l'exploration de cette problématique très actuelle. Les nombreuses conférences et activités (jeu questionnaire, forum, etc.) ont permis aux élèves de comprendre de quelle façon toutes les disciplines des sciences humaines peuvent aborder un seul et unique thème.

• *Sciences de la nature*

Le programme en était à sa troisième année de prestation sous sa forme révisée. Les travaux ont porté sur l'élaboration des guides pédagogiques de plusieurs cours du programme et l'arrimage avec la matrice de compétences et le profil de sortie du diplômé.

Le plan de travail de l'année prévoyait également l'établissement de relations plus formelles avec les enseignants du secondaire principalement en mathématiques. Cette intention s'est concrétisée lors d'une rencontre entre les professeurs de sciences du secondaire et les professeurs de sciences du Centre le 16 février 2001. Cette rencontre inter-ordre aura permis de réunir une douzaine d'intervenants autour des problématiques rencontrées à chaque niveau et d'établir des liens plus étroits qui faciliteront un passage secondaire-collégial plus harmonieux.

Pour une deuxième année consécutive le Centre était représenté au concours « Sciences on tourne ». Lors de la finale du 5 mai 2001 au Cégep de Drummondville, l'équipe du Centre s'est bien comportée en se méritant la 17^e place sur 40 équipes.

Soulignons également que l'équipe des enseignants du programme poursuit son travail d'intégration des nouvelles technologies par l'implantation graduelle de l'utilisation de l'EXAO (expérimentation assistée par ordinateur) dans quelques travaux pratiques.

- ***Techniques administratives***

Au total, 14 étudiants étaient inscrits au stage d'intégration. Parmi ce groupe, 7 étudiants se sont vu offrir un emploi permanent ou occasionnel en prolongation de leur stage, soit un ratio de 50 %.

D'après les commentaires des superviseurs, l'option gestion des P.M.E. offerte au Centre semble particulièrement appréciée en raison de la flexibilité, de la polyvalence, de la facilité d'intégration et des méthodes de travail acquises par les stagiaires. Une des forces reconnues des étudiants est la maîtrise de l'informatique. D'autre part, les employeurs soulignent aussi certaines lacunes dans la maîtrise de l'anglais. C'est dans cette perspective qu'un projet de stage d'immersion en langue anglaise en

entreprise a vu le jour. Ainsi, les élèves de techniques administratives désireux de parfaire leur connaissance de la langue anglaise pourront bénéficier de stages dans une entreprise en milieu anglophone. Ce projet devrait trouver son aboutissement à la session d'été 2002.

- ***Le Mérite de Vinci***

Le Mérite de Vinci est un projet qui vise à encadrer les étudiants de façon à ce qu'ils s'investissent pleinement dans leur formation et dans leur développement personnel. Il a aussi pour objectif de faire en sorte que cet investissement soit reconnu. Après cinq années de fonctionnement le Mérite entend poursuivre sa contribution au développement de la formation scolaire et au rayonnement de notre établissement collégial. Ce sont plus de 70 projets différents par année qui sont reconnus par le Mérite. Le nombre de participants au Mérite de Vinci pour cette année était de 20 dont six finissantes. Ces six étudiantes ont obtenu plus des 2000 points requis pour obtenir leur certification.

- ***Mesures d'aide à l'apprentissage***

Diverses mesures d'aide à l'apprentissage sont mises à la disposition des élèves du CÉCM chaque année. Ainsi, le Centre d'aide en français (CAF) a dispensé ses services pour une septième année consécutive. Dans le cadre de la semaine du français, tenue en mars, un concours de dictée a été organisé pour tous les élèves fréquentant le CAF. La dictée CAF a stimulé une quinzaine de participants à relever le défi.

Le Centre d'aide en mathématiques (CAM) a offert au cours de l'année scolaire 2000-2001 un total de 26 ateliers. De plus, afin de faciliter la participation et d'instaurer une certaine régularité, des ateliers propres au calcul différentiel sont intégrés à l'horaire des élèves. Ce volet du CAM est connu sous le vocable d'heure supplémentaire en calcul différentiel. Au cours de l'année 2000-2001, 14 ateliers ont ainsi été dispensés chaque session.

Le Centre d'Aide en anglais connu sous le nom du « English club » a permis à plusieurs élèves de traverser des moments difficiles dans

l'apprentissage de cette langue. Le tutorat par les pairs est revenu comme mesure d'appoint en 2000-2001. Ainsi, deux expériences ont été conduites. La première fut menée dans le cadre du cours de mathématiques 103, mais n'a pas obtenu les résultats attendus. La deuxième expérimentation s'est réalisée dans le cadre du cours de Physique (Mécanique) et fut beaucoup plus fructueuse.

Le bureau d'impôt quant à lui s'adresse uniquement aux étudiants de techniques administratives inscrits au cours de planification financière personnelle et les aide à acquérir des notions essentielles à la pratique de leur profession.

- **Projet Internet-anglais**

Afin de répondre au besoin d'un laboratoire de langue plus fonctionnel et plus adapté aux pratiques actuelles, un projet de création d'une structure informatique pédagogique, adaptée à l'enseignement de l'anglais, langue étrangère, au Cégep de la Pocatière ainsi qu'au Centre d'études collégiales de Montmagny a été créé.

Un espace réseau et une structure de classement de contenu ont été conçus et les élèves de tous les cours d'anglais peuvent maintenant y accéder facilement et utiliser un matériel d'apprentissage stimulant, riche et interactif. Ainsi, six unités internet ont été élaborées et mises à la disposition des élèves :

- Unité modèle sous le thème du Tourisme
- Unité sous le thème des Sciences de la Nature
- Unité sous le thème des Techniques administratives
- Unité sous le thème des Sciences humaines
- Unité générale pour niveau Ensemble 0
- Unité générale pour niveau Ensemble 1 et 2

- **Secteur de la vie étudiante**

L'activité d'accueil de la session d'automne a eu lieu au Camp école Trois-Saumons et fut fort appréciée par tous les participants. Elle aura permis de créer une plus grande cohésion entre les élèves et le personnel en tout début d'année scolaire.

La vente d'agrumes qui revenait pour une deuxième année a connu un succès retentissant grâce à l'implication d'une équipe dynamique composée d'élèves et de membres du personnel.

La première collecte de sang du CÉCM a eu lieu en octobre et, malgré un début modeste, reviendra à l'agenda l'an prochain.

Soulignons finalement la création d'une équipe de volley-ball féminine de calibre A et la tenue d'un Gala de lutte qui en aura fait réagir plusieurs.

- **Colloque pour que la terre reste humaine**

Ce colloque, organisé par les Amis de la terre de Montmagny-L'Islet en marge du sommet du G-8 des ministres des sciences, s'est déroulé du 1^{er} au 3 juin au CÉCM. Environ 150 participants, provenant de plusieurs régions du Québec, s'étaient donné rendez-vous pour entendre des conférences et manifester leur opposition au phénomène du clonage et des OGM.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Une multitude de projets ont été réalisés cette année afin d'améliorer différents aspects des services offerts aux élèves et aux membres du personnel.

- Le laboratoire de chimie a connu une cure de rajeunissement. Dès l'automne, élèves et personnel enseignant ont pu profiter de l'ajout de nouveaux équipements (hottes et nouveau mobilier). Une seconde phase est prévue pour l'an prochain.
- Le visage de la cour intérieure s'est modifié grandement durant l'été. Un nouvel aménagement et l'ajout de mobilier permettront de profiter des belles journées.
- De nombreuses transformations, dont un nouveau vestiaire et un comptoir pour recevoir la clientèle, ont été réalisés à la salle de conditionnement.

- Un mur d'escalade a été installé à l'intérieur des résidences. Il permettra à la fois de pratiquer cette activité lorsque les conditions extérieures sont peu favorables et d'initier de nouveaux adeptes à ce sport en pleine croissance.
- Un nouveau système téléphonique a été mis en place durant l'été. Il assurera un meilleur service à l'ensemble de la clientèle interne et externe. Une seconde phase est prévue l'an prochain pour doter la résidence d'une messagerie vocale.
- Le remplacement des fenêtres et du recouvrement des tapis dans les résidences de la 13^e Avenue s'est poursuivi pour une quatrième année.

SERVICE DES FINANCES

- ***Opérations courantes***

Les dépenses d'opérations courantes de l'exercice se sont chiffrées à 16 647 300 \$ comparativement à 14 005 700 \$ pour l'exercice précédent. Deux facteurs principaux expliquent cet écart.

D'une part, il faut signaler une majoration de 845 300 \$ au niveau de la masse salariale des personnels à la suite de la signature des conventions collectives qui étaient échues depuis plus d'un an.

De plus, nous avons connu une croissance très significative des activités à la Formation continue, le chiffre d'affaires se situant à 3 142 500 \$ comparativement à 1 769 300 \$ l'an dernier. Ce fort volume d'activités a généré des surplus budgétaires, ce qui nous a permis de limiter le déficit de l'année à 41 000 \$ pour l'ensemble des opérations du Cégep.

L'exercice financier 2000-2001 mettait fin à la période de restrictions budgétaires imposée par le Gouvernement du Québec au cours des dernières années aux fins d'atteindre l'équilibre budgétaire des dépenses de la province. Le ministère de l'Éducation ayant consenti à réinvestir des argents additionnels dans les réseaux de l'Éducation à compter de 2001-2002, nous pouvons donc anticiper équilibrer nos

opérations courantes au cours des prochains exercices financiers.

- ***Fonds d'investissements***

Modification comptable : au cours de l'exercice, le Cégep a adopté rétroactivement les nouvelles recommandations du MEQ relativement à l'amortissement des aménagements des terrains et des bâtiments, le tout en conformité avec les taux et les méthodes recommandés par le ministère de l'Éducation. De plus, les autres immobilisations ont également été amorties à compter du 1^{er} juillet 2000 selon les taux et méthodes recommandés par le ministère de l'Éducation. Antérieurement les immobilisations n'étaient pas amorties.

Cette modification comptable a entraîné une diminution du solde de fonds des investissements de 5 112 787 \$ à l'ouverture et nécessité l'inscription d'un amortissement de 2 509 493 \$ pour l'exercice ce qui a totalisé une diminution de 7 622 280 \$ au niveau du total des immobilisations.

- ***Membres du Comité de vérification***

Le comité de vérification pour l'année 2000-2001 était composé de MM. Carl Cassista, Gaston Côté et Robert Paré.

ÉTATS FINANCIERS**BILAN – FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	2000	2001
	\$	\$
ACTIF		
En caisse	1831 261	(127 168)
Placements à court terme	25	25
Intérêts courus à recevoir	962	1 409
Comptes à recevoir	1284 839	1 322 736
Dû par d'autres fonds		2 396 093
Frais payés d'avance	121 800	118 904
Autres actifs		1 000
Total de l'actif	3 238 887	3 712 999
PASSIF		
Emprunt à court terme		505 456
Comptes à payer & frais courus	219 306	291 134
Salaires & avantages sociaux	823 387	907 017
Frais perçus d'avance & revenus différés	1405 392	1 249 421
Solde approprié	445 838	257 181
Solde non approprié	344 964	502 790
Total du passif et du solde du fonds	3 238 887	3 712 999
Les états financiers couvrent la période du 1 ^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001		

BILAN – FONDS D'INVESTISSEMENT

	2 000	2 001
	\$	\$
ACTIF		
En caisse	22 048	
Subventions à recevoir à long terme	1 025 134	982 468
Comptes à recevoir : T.P.S. et T.V.Q.	59 060	64 806
Autres actifs à court terme	17 801	67 784
Immobilisations	29 997 467	24 625 258
Autres actifs à long terme		125 000
Total de l'actif	31 121 510	25 865 316
PASSIF		
Emprunts à court terme	8 800 043	13 830 747
Compte à payer	118 525	178 532
Avance interfonds	527 694	2 427 953
Hypothèques	1 509 801	1 460 090
Obligations à payer	26 804 000	19 804 000
Fonds d'amortissement	(5 468 000)	(5 637 000)
Solde de fonds	(1 170 553)	(6 199 006)
Total du passif & du solde de fonds	31 121 510	25 865 316

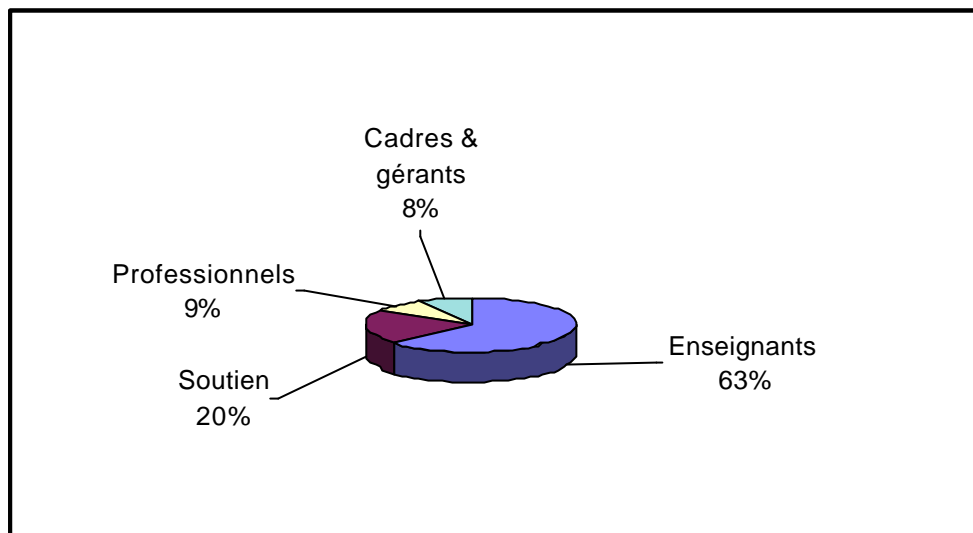
BILAN – FONDS D'ŒUVRE D'ART		
ACTIF	2 000	2 001
	\$	\$
En caisse	4 359	19
Intérêts courus à recevoir	410	1 749
Avance interfonds	27 260	31 860
Total de l'actif	32 029	33 628
PASSIF		
Solde du fonds	32 029	33 628
Total du passif & du solde de fonds	32 029	33 628

SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES					
	Subventions Ministère de l'Éducation	Revenus particuliers	Financement (récupération Ministère de l'Éducation)	Dépenses	Excédent favorable (défavorable)
Fonctionnement régulier	11 132 145	886 497	355 998	12 746 225	(371 585)
Formation continue et cours d'été	753 138	2 413 501	(24 183)	3 010 532	131 924
Centre de transfert de technologie	200 000	20 089		220 089	0
Centre sportif		152 015		127 572	24 443
Résidences		716 939		542 896	174 043
TOTAL	12 085 283	4 189 041	331 815	16 647 314	(41 175)

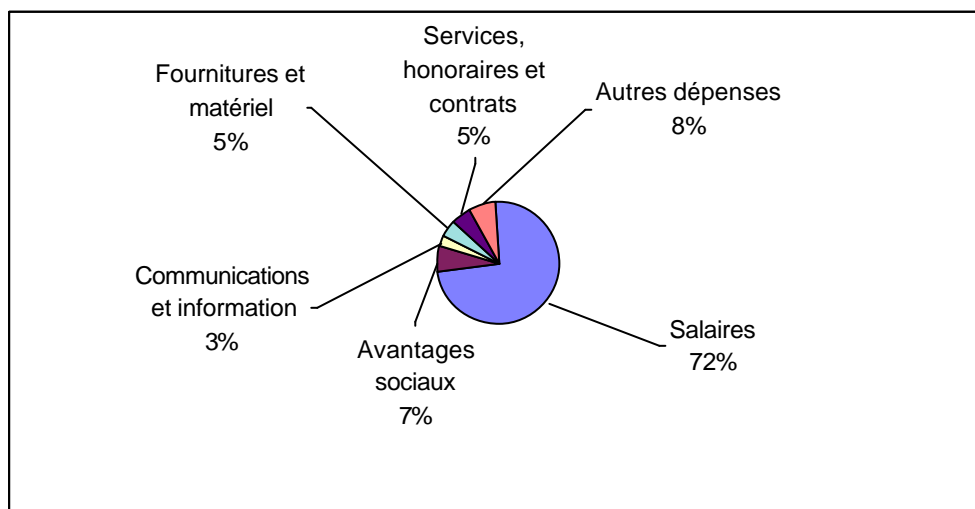
VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAMP D'ACTIVITÉ				
	1999-2000	%	2000-2001	%
Enseignement et ententes MEQ-MSSS	6455 000	46,1	7022 389	42,2
Soutien à la formation et gestion des ressources matérielles	4700 336	33,6	4867 596	29,2
Rétroactivité (enseignants et autres personnels)	171 621	1,2		
Service de la dette (fonds de fonctionnement)	18 796	0,1	146 372	0,9
Autres allocations spéciales	226 475	1,6	709 868	4,3
Formation continue et cours d'été	1647 192	11,8	3010 532	18,1
Centre de transfert de technologie	135 476	1,0	220 089	1,3
Résidences	520 721	3,7	542 896	3,3
Centre sportif	130 132	0,9	127 572	0,8
Total	14 005 749	100,0	16 647 314	100,0

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME		
FONDS D'INVESTISSEMENT		
HYPOTHEQUE	2 000	2 001
Hypothèque S.H.Q. (garantie par les résidences) ayant coûté 592 070 \$, taux d'intérêt 8%, remboursable par versements mensuels de 3 745 \$ comprenant capital et intérêts, échéant en juin 2024.	484 667	477 622
SCHL - MFQ, 5,125%, échéant le 1 ^{er} mars 2016	1025 134	982 468
Sous-total hypothèque	1 509 801	1 460 090
OBLIGATIONS		
Obligations garanties par le Gouvernement du Québec:		
Émises le 29 mars 1988, 10,75 %, échéant le 29 mars 2008:	4 600 000	4 600 000
Émises le 17 janvier 1995, 9,6 %, échéant le 17 janvier 2005:	10 000 000	10 000 000
Émises le 16 mai 1995, 9,00 %, échéant le 16 mai 2005	5 204 000	5 204 000
Émises le 12 juin 1998, 5,00 %, échéant le 12 juin 2001	7 000 000	
Sous-total obligations	26 804 000	19 804 000
Fonds d'amortissement	(5 468 000)	(5 637 000)
Sous-total	(5 468 000)	(5 637 000)
TOTAL DETTE À LONG TERME	22 845 801	15 627 090

**RÉPARTITION DES SALAIRES
2000-2001**



**RÉPARTITION DES DÉPENSES
OPÉRATIONS COURANTES 2000-2001**



**CENTRE SPÉCIALISÉ DE
TECHNOLOGIE PHYSIQUE DU
QUÉBEC INC.**

Incorporé depuis 1993, le Centre spécialisé de technologie physique du Québec (CSTPQ) intervient principalement dans le développement de nouveaux produits de haute technologie et dans l'amélioration de procédés de production industriels.

Le Centre fait partie du réseau des 23 centres collégiaux de transfert de technologie et, après évaluation en 1998, ses mandats ont été reconduits jusqu'en 2003.

Plusieurs activités ont été réalisées en 2000-2001 dans chacun des cinq mandats du Centre soit : la formation, la recherche appliquée, l'aide technique, l'information et l'animation.

Ainsi, le CSTPQ a mené près d'une vingtaine de projets de recherche et de développement dont quatre ont été réalisés avec la collaboration du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide à la recherche technologique (PART) : Système d'analyse de vibrations pour maintenance préventive, Module d'interactivité pour gamme d'exerciseurs, Lit d'hôpital à systèmes autonomes incluant un système de surveillance et, enfin, Pressoir à tourbe.

Parmi les nouveautés relatives au volet Information et animation, en plus des stages habituels d'initiation aux technologies de pointe, le CSTPQ, en collaboration avec la compagnie EXFO Ingénierie électro-optique inc. et la Cité de l'optique, a organisé un stage d'initiation à la photonique pour les jeunes de 14 à 17 ans qui s'est déroulé du 22 juillet au 28 juillet 2001.

Notons que tous les objectifs de croissance ont été atteints en raison principalement de l'équipe solide, hautement qualifiée et apte à progresser au fil des développements de la recherche scientifique.

En 2000-2001 le conseil d'administration du CSTPQ était composé des personnes suivantes :

M. André Dallaire, ingénieur, administrateur
Les Industries Amisco (L'Islet)

M. Martin Beaulieu, ingénieur, administrateur
Ouellet Canada (L'Islet)

M. Fernand Landry, administrateur
Cégep de La Pocatière

M. Robin Lauzier, ingénieur, président
Centre spécialisé de technologie physique

M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur, vice-président
Centre spécialisé de technologie physique



TABLEAU 1
RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES PAR PROGRAMME
CÉGEP DE LA POCATIÈRE
CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

PROGRAMMES	CÉGEP DE LA POCATIÈRE		CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY	
	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001
080.04 Str. acc. universitaire	0	0	1	2
081.01 Accueil et intégration	27	24	32	25
081.03 Session de transition	3	4	0	0
099.00 Hors programme	2	12	-	-
200.B0 Sciences de la nature	55	58	24	15
300.01 Sc. humaines (général)	63	76	37	53
300.02 Sc. humaines (adm.)	21	17	-	-
510.A0 Arts plastiques	20	19	-	-
500.A0 Arts et Lettres	27	19	-	-
145.01 Écologie appliquée	99	121	-	-
145.A0 Santé animale	151	163	-	-
180.01 Soins infirmiers	36	71	-	-
235.01 Tech. génie industriel	39	29	-	-
243.14 Technologie physique	137	142	-	-
351.03 Tech. éducation spécial.	120	115	-	-
410.12 Tech. administratives	62	60	22	9
412.A0 Techniques de bureautique	31	23	-	-
420.01 Informatique	58	64	-	-
TOTAL :	951	1017	116	104

REPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SEXE
CÉGEP DE LA POCATIÈRE
CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY

PROGRAMMES	CÉGEP DE LA POCATIÈRE		CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
080.04 Str. acc. universitaire	0	0	1	0
081.01 Accueil et intégration	7	17	14	16
081.03 Session de transition	2	2	0	2
099.00 Hors programme	5	7	1	1
200.B0 Sciences de la nature	22	36	22	25
300.01 Sc. humaines (général)	47	19	67	26
300.02 Sc. humaines (adm.)	5	12	-	-
510.A0 Arts plastiques	15	4	-	-
500.A0 Arts et Lettres	15	4	-	-
145.01 Écologie appliquée	82	39	-	-
145.A0 Santé animale	153	10	-	-
180.01 Soins infirmiers	63	8	-	-
235.01 Tech. génie industriel	9	20	-	-
243.14 Technologie physique	24	118	-	-
351.03 Tech. éducation spécial.	99	16	-	-
410.12 Tech. administratives	46	14	22	15
412.A0 Techniques de bureautique	21	2	-	-
420.01 Informatique	10	54	-	-
TOTAL :	625	392	127	85

TABLEAU III

**TAUX DE PLACEMENT DES ÉLÈVES SORTANTS
SE DESTINANT À L'EMPLOI**

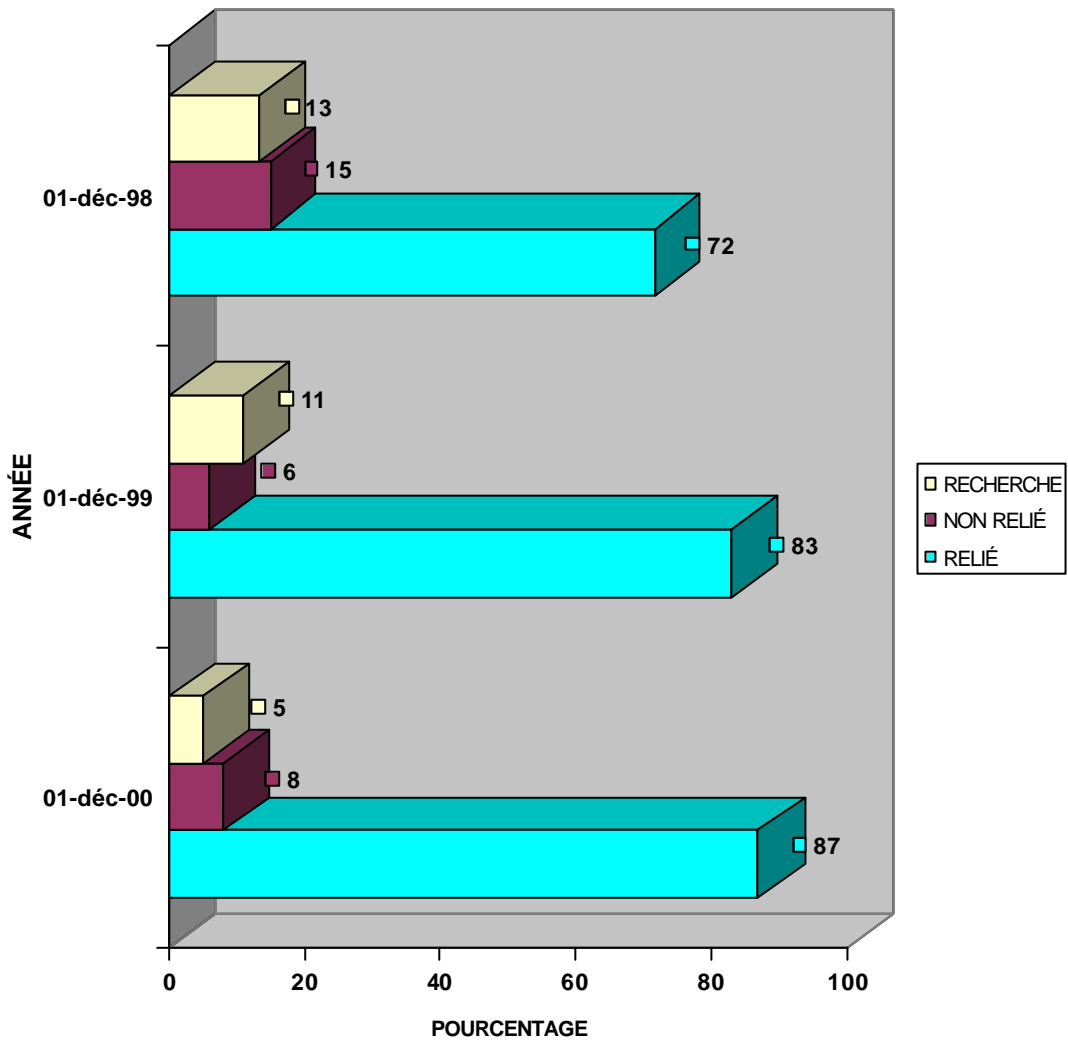
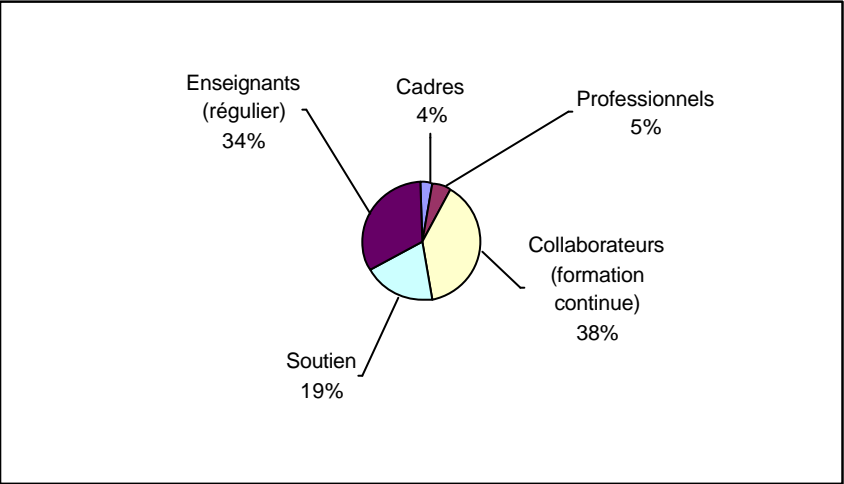


TABLEAU IV			
SOMMAIRE DE L'AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE EN 2000-2001			
	2000-2001	1999-2000	Écart 2000/2001
Demandes	627	641	-2,23%
Nombres prêts	570	579	-1,58%
Nombres bourses	307	282	8,14%
Valeurs moyennes			
Prêts	1 847 \$	2 227 \$	-20,57%
Bourses	2 792 \$	2 485 \$	11,00%
Aide totale	3 325 \$	3 412 \$	-2,62%
Montants accordés			
Prêts	1 052 934 \$	1 289 926 \$	-22,51%
Bourses	857 380 \$	700 898 \$	18,25%
Total	1 910 314 \$	1 990 824 \$	-4,21%

TABLEAU V	
EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE	
Élèves inscrits à temps plein (4 cours et plus)	407
Élèves inscrits à temps partiel (en entreprise et en formation sur mesure)	992

TABLEAU VI		
RESSOURCES HUMAINES RÉPARTITION HOMMES /FEMMES		
Cadres	10 hommes	4 femmes
Professionnels	12 hommes	7 femmes
Soutien	37 hommes	33 femmes
Enseignant (régulier)	70 hommes	55 femmes

TABLEAU VII
RÉPARTITION DU PERSONNEL



**TABLEAU VIII
TABLEAU D'HONNEUR – BOURSES D'EXCELLENCE**

CÉGEP DE LA POCATIÈRE	
Médaille académique de la gouverneure générale du Canada et bourse spéciale de la Fondation du Cégep de La Pocatière	Marie-Lou Garon, Sciences de la nature
Prix du lieutenant-gouverneur du Québec et bourse de Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata	Myriam Rioux, Sciences de la nature
Élève ambassadeur – comité « En éducation, La Pocatière en tête »	Rémi Renauld, Arts plastiques
LES BOURSES DE FORMATION SCOLAIRE	
Association des cadres du Cégep de La Pocatière	Ariane Lord, Arts plastiques
Bombardier transport	Jean-René Pelletier, Techno. physique
Caisse populaire Desjardins de La Pocatière	Geneviève Demers, Techniques administratives
Fondation de recherche appliquée de technologie physique de La Pocatière inc.	Geneviève Lord, Génie industriel
Groupe Dynaco	Bianca Sévigny, Santé animale
Informatique I.D.C. enr.	Katherine Dionne, Informatique
Iris clinique d'optométrie	Nadia Gaulin, Soins infirmiers
Grand' Maison, Boucher (avocats)	Joannie Lavoie, Sciences humaines
Promutuel Kamouraska – Côte-Nord	Pascale Gosselin, Techniques de bureautique
Rousseau métal inc. et la Fondation de recherche appliquée de technologie physique de La Pocatière inc.	Philippe-Olivier Giroux, Sciences de la nature Myriam Rioux, Sciences de la nature
Société St-Jean Baptiste du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	Michaël Landry, Arts et lettres
Syndicat des professionnelles et professionnels du Cégep de La Pocatière	Annie Lavoie, Techniques d'éducation spécialisée
Ville de La Pocatière	Anne-Marie Sanfaçon, Écologie appliquée
BOURSES DE FORMATION SCOLAIRE (CÉGEP 1 ET 2)	
Caisse populaire Desjardins de La Pocatière pour le meilleur dossier scolaire, 1 ^{re} année	Marie-Michèle Plourde, Arts et lettres
Fondation de recherche appliquée de technologie physique de La Pocatière inc. pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 1)	Normand Labrie, Technologie physique
Pocatec Itée pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 2)	Caroline Roy, Technologie physique
Industries Amisco Itée pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 2)	Karine St-Jean, Génie industriel
Les professeurs du département d'informatique du Cégep pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 1)	Alexandre Tremblay, Informatique
La Caisse populaire Desjardins de La Pocatière pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 1)	Marie-Ève Duval, Techniques administratives
Raymond Chabot Grand Thornton pour le meilleur dossier scolaire, (Cégep 2)	David Martel, Techniques administratives

BOURSES SPÉCIALES	
L'Ordre régionale des infirmières et infirmiers du Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine pour le meilleur dossier scolaire et professionnalisme en Soins infirmiers	Amélie Dubé Marylise Lévesque
L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'excellent dossier scolaire en Techniques administratives et implication à la vie étudiante	Anik Briand
L'Ordre des technologues professionnels du Québec – région de l'Est pour le bon équilibre de son savoir et de son être	Jean-René Pelletier
Le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de La Pocatière pour leur retour aux études	Jonathan Bégin, Génie industriel Bernard Boulanger, Technologie physique David Cantin, Techniques d'éducation spécialisée Daniel Chénard, Technologie physique
Le Centre local de développement du Kamouraska pour relance de carrière	Diane Lavigne, Technologie physique
La Direction des études du Cégep de La Pocatière pour la promotion de la langue française	Lydia Pelletier-Michaud, Sciences de la nature
BOURSES SPÉCIALES EXFO	
Programme D.E.C. en technologie physique	1 ^{re} année : Mario Landry Jimmy Deschênes 2 ^e année : Maxim Vachon-Savary Marc-Antoine Blanchet
Programme A.E.C. en techniques photoniques (formation continue)	Yvon Blanchard Bertrand Gagnon
BOURSES SPÉCIALES – SOCIO -CULTUREL ET SPORTS	
Alimentation Lebel inc. pour la personnalité culturelle	Virginie Bérubé, Arts plastiques
Programme communautaire du Cégep de La Pocatière pour la personnalité sportive	Marie-Pierre Bouchard, Écologie appliquée Maxim Vachon-Savary, Technologie physique
Embouteillage Coca-Cola ltée pour l'athlète par excellence féminine	Geneviève Lavoie, Sciences humaines
Corporation des Gaulois du Cégep de La Pocatière pour l'athlète par excellence masculin	Maxime Gaudreau, Sciences de la nature
BOURSES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (REMISES AUX ÉLÈVES FINISSANTS QUI ONT SUÀ LA FOIS BIEN PERFORMER DANS LEUR VIE SCOLAIRE ET ANIMER PAR LEUR DYNAMISME LA VIE ÉTUDIANTE DE NOTRE INSTITUTION).	
Abattoir Saint-Alexandre inc.	Jean-Sébastien Côté, Technologie physique
Club Lions de La Pocatière	Annick Lajoie, Écologie appliquée
Syndicat du personnel de soutien du Cégep de La Pocatière	Rémi Renaud, Arts plastiques
Coopérative étudiante Critné pour le mouvement coopératif	Janny Lévesque, Génie industriel

CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DE MONTMAGNY	
Médaille du Gouverneur Général du Canada et bourse d'excellence académique	Mathieu Mercier
Prix du lieutenant Gouverneur	Geneviève Blais
BOURSES D'ENGAGEMENT SCOLAIRE	
Sciences de la nature	Mathieu Mercier
Sciences humaines	Catherine Bernier
Techniques administratives	Jean-François Anctil
Mérite scolaire 1 ^{re} année	Audrée Morin
Bourses d'engagement socioculturel ou sportif Desjardins	Carole Allaire Catherine Bernier Sandra Gaudreau
Bourse de distinction en mathématiques	Mathieu Mercier
Bourse d'excellence en français	Véronique Pelletier
Bourse d'excellence sportive	Maxime Gaudreau
BOURSES SPÉCIALES	
Bourse CGA	Emmanuelle Nadeau
Amélioration scolaire	Diane Pelletier

AU FIL DE L'ANNÉE 2000-2001

Le 18 août 2001

Les membres du personnel accueillent quelque 1000 élèves dans la cour intérieure nouvellement aménagée. Le soleil et les sourires étaient au rendez-vous pour cette journée de la rentrée.

Le 26 août 2000

C'est à Montmagny, par une journée ensoleillée et venteuse, qu'a eu lieu la première sortie en kayak du Club Natur-Air du Cégep de La Pocatière.

Le 5 septembre 2000

Le cinéma Le Scénario et le Cégep de La Pocatière lançaient la programmation de la sixième année du ciné-club en proposant un fascinant tour du monde par le biais de films en provenance de différentes parties du globe.

Le 9 septembre 2001

À Saint-André de Kamouraska, l'escalade était au rendez-vous le 9 septembre. Grâce aux judicieux conseils de leur moniteur, un groupe de 14 élèves a pu s'initier aux techniques de base de ce sport. Une activité organisée par le Club Natur-Air du Cégep de La Pocatière.

Le 18 septembre 2000

Les enseignantes et enseignants en Arts plastiques du Cégep de La Pocatière faisaient connaître d'originale façon le tout nouveau programme intitulé « Arts plastiques – pratiques artistiques » qui comprend des stages pratiques d'atelier et favorise l'interdisciplinarité des nouvelles technologies et des connaissances liées aux pratiques traditionnelles.

Le personnel enseignant de ce programme d'études a en effet imaginé une façon inédite de ramasser des fonds en donnant une œuvre d'art afin qu'elle soit mise en vente et que les profits ainsi amassés soient investis dans la promotion du programme d'arts plastiques à l'extérieur des limites régionales.

Le 23 septembre 2001

La Marina de Saint-Jean-Port-Joli accueillait les fervents de la voile pour une sortie sur le fleuve organisée par le Club Natur-Air du Cégep de La Pocatière.

Le 3 octobre 2000

En présence de nombreux invités, la Direction de la Fondation et la Direction du Cégep de La Pocatière ont procédé, au cours de deux cérémonies officielles, le 3 octobre à Montmagny et le 4 octobre à La Pocatière, à la remise des bourses d'accueil 2000-2001. À cette occasion, près de 80 élèves ont été honorés. Ce programme qui en était à sa deuxième année a permis de distribuer 28 400 \$ en bourses à des élèves du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny.

Le 7 octobre 2000

Le Cégep recevait l'astrophysicien Hubert Reeves pour une conférence. Cette activité, organisée par le Club d'astronomie du Cégep de La Pocatière en collaboration avec des amateurs d'astronomie de la région, a permis à la nombreuse assistance d'en savoir un peu plus, entre autres, sur la naissance de l'univers et la théorie du Big Bang.

Le 12 octobre 2001

Le 12 octobre, en présence de plusieurs personnes, la comédienne Sophie Dion ouvrait les rideaux sur le nouveau profil de formation collégiale en Théâtre qui sera offert au Cégep de La Pocatière à compter de l'automne 2001.

Le nouveau profil du programme Arts et Lettres propose une approche multidisciplinaire des arts de la scène. La région de La Pocatière et du Bas-Saint-Laurent, riche d'une tradition et d'une culture théâtrale, donnera aux élèves la possibilité de poursuivre dans leur région une formation collégiale dans le domaine culturel théâtral.

Le 19 octobre 2001

« Communication-mer », les voiliers prennent le large. C'est le 19 octobre que les élèves de deuxième année en Arts plastiques livraient

leurs œuvres au fleuve, le laissant porter leurs messages au gré des vents et des courants. Pour la troisième édition de ce projet de communication confié au hasard de la nature, les petits bateaux emportaient avec eux dans leur cale des caméras sous scellées. Elles serviront à élaborer de nouveaux messages qui seront cette fois créés par celles et ceux qui auront découvert les petits bateaux échoués sur les plages. Et vogue les navires...

Octobre 2000

La campagne Centraide menée auprès du personnel du Cégep de La Pocatière a rapporté le somme de 2800 \$. Le Cégep a obtenu le certificat «Partenaire de bronze » en raison du montant versé à Centraide.

Novembre 2000

C'est avec honneur que le Cégep de La Pocatière, et plus particulièrement le département d'Arts plastiques, a reçu la visite de Madame Maité Dubocquet, conférencière de l'Alliance Française, à l'occasion de l'événement « En hommage à van Gogh ».

Madame Dubocquet a, entre autres, été invitée à ouvrir l'exposition « En hommage à van Gogh » qui s'est déroulée du 16 au 30 novembre à la salle des Arts visuels de Ville La Pocatière et à donner une conférence sur Vincent van Gogh.

Le 13 novembre 2001

M. Jacques Parizeau, accompagné du député du Bloc québécois M. Paul Crête, rencontrait les élèves du Cégep de La Pocatière. Ils étaient environ deux cents à être venus écouter l'ex-premier ministre du Québec leur parler de mondialisation, de révolution technologique, de libre-échange et de souveraineté.

Le 15 novembre 2001

Le Cégep de La Pocatière recevait le romancier, dramaturge et critique d'art Claude Jasmin. Membre de l'Union des écrivains québécois. M. Jasmin a rencontré les élèves dans le cadre du cours «Pratique journalistique » qui vise notamment à développer la compétence « critique littéraire ».

Le 17 novembre 2001

Plus de 250 personnes participaient au Collège Saint-Anne-de-la-Pocatière au colloque « Les technologies du génie industriel, pour mieux bâtir l'avenir ! ».

Organisé par le Cégep de La Pocatière en partenariat avec le Centre local d'emploi (CLE) et le Centre local de développement du Kamouraska (CLD) sous la présidence d'honneur de M. Carl Cassista, président de Pocatec ltée, ce colloque en génie industriel visait d'une part à faire connaître le programme de Technologie du génie industriel et, d'autre part, à susciter un intérêt pour cette discipline au sein des entreprises qui souhaitent améliorer leurs procédés de production, leurs pratiques de gestion, de conception et de fabrication de leurs produits.

Le 28 novembre 2001

La finale locale de Cégeps en spectacle couronnait Caroline Hudon, Mélanie Bérubé et Thomas Malenfant grands gagnants de cette soirée diversifiée et haute en couleurs. Ces derniers ont d'ailleurs dignement représenté le Cégep de La Pocatière lors de la finale régionale qui a eu lieu à Thetford-Mines en mars.

Décembre 2000

Les élèves de Techniques de bureautique, micro-édition et hypermédia, du Cégep proposaient aux organismes à but non lucratif toute une panoplie de services en lien avec leur formation collégiale et ce tout à fait gratuitement. Cette offre de service, intéressante pour les organismes du milieu, était aussi une excellente façon pour les élèves de ce programme d'études de travailler sur des projets concrets et de les mettre en contact direct avec le marché du travail.

Décembre 2000

Dans le cadre de la mesure de soutien budgétaire « Soutien particulier dans le domaine des technologies de l'information », volet « Bourses aux personnes diplômées », du ministère de l'Éducation, treize élèves du Cégep de La Pocatière ont reçu une bourse de 2000 \$ parce qu'ils ont réussi leur programme d'études en trois ans. Au Cégep de La Pocatière, deux

programmes étaient admissibles : Technologie physique (8 bourses) et Informatique (5 bourses).

7 décembre 2001

Pour aider les élèves les plus démunis, l'équipe du Service des affaires étudiantes a vendu des friandises, gourmandises et autres bouchées. L'argent recueilli a été distribué aux élèves en difficulté en bons d'achats avant Noël.

4 au 8 décembre 2001

Cette semaine de décembre, bien spéciale pour les élèves de Micro-édition et hypermédia du programme de Techniques de bureautique, s'est déroulée entièrement en anglais. Du nom de semaine *All in English*, elle a connu un vif succès. Les élèves ont été invités à participer à diverses activités à caractère pédagogique, social, culturel et sportif. À la suite de cette semaine, 80 % des élèves de ce programme ont manifesté leur intention de se perfectionner en anglais.

Janvier 2001

Le Cégep de La Pocatière participe à « Branche-toi.qc.ca » pour aider le futur élève à choisir son collège. « Branche-toi.qc.ca » c'est à la fois une émission de télévision diffusée sur les ondes du canal Savoir et un site Internet. Quatre programmes d'études du Cégep de La Pocatière ont pris part à ces émissions d'une demi-heure et au site Internet pendant toute la session d'hiver. Il s'agit de Santé animale, Écologie appliquée, Technologie du génie industriel et Technologie physique. Ce nouvel outil de communication alliant deux technologies, l'une traditionnelle et l'autre nouvelle, s'adressait d'abord aux jeunes du secondaire pour les renseigner sur différents champs d'études. Cinq cégeps ont participé à cette première.

Le 3 février 2001

Le 3 février, les professeurs du programme d'études Arts et Lettres, profil théâtre, recevaient les élèves de secondaire V intéressés à « essayer » la formation collégiale qui sera offerte au Cégep de La Pocatière dès l'automne 2001.

Une trentaine d'élèves sont venus tenter l'expérience en participant aux trois ateliers pratiques (interprétation gestuelle, voix et scénographie). De plus, ils ont dîné en compagnie de la marraine du programme, madame Sophie Dion (interprète du personnage de Gabrielle dans l'émission « Quatre et demi »), qui en a profité pour partager avec eux son expérience du métier.

Le 6 février 2001

C'est en présence de plusieurs invités que le Cégep de La Pocatière a procédé au dévoilement des noms des récipiendaires du concours d'art *Migration: Riopelle* organisé dans les écoles secondaires du territoire.

Après huit années consacrées à *L'imagerie à la manière de Pellan*, le département d'Arts plastiques, de concert avec le Comité de la collection permanente d'œuvres d'art, a proposé aux écoles concernées de travailler un autre artiste exceptionnel dont l'œuvre intense s'est imprégnée de la nature sauvage de notre région : Jean-Paul Riopelle.

14 février 2001

Lors de la réunion du 14 février du Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière, le directeur général, M. Michel Toussaint, a annoncé qu'il comptait prendre sa retraite à la fin de la présente année scolaire.

C'est avec empressement que les membres du Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière ont voté unanimement une motion de remerciements à son intention, lui réitérant leur soutien ainsi que leur entière collaboration dans les dossiers en cours. Ils ont, séance tenante, tenu à souligner leur très grande reconnaissance pour les importants et loyaux services qu'il a rendus au Cégep de la Pocatière depuis 30 ans.

Le 21 février 2001

C'est le 21 février que le Cégep de La Pocatière et l'École de comptabilité de l'Université Laval procédaient à la signature d'une entente DEC+BAC en comptabilité. Résultat d'un effort de concertation entre les équipes d'enseignants des deux institutions cette entente permettra aux

élèves qui ont fait le choix d'étudier dans le domaine de la comptabilité de parfaire leur formation en profitant d'une passerelle qui donne accès aux études universitaires à des conditions plus qu'intéressantes.

17 mars 2001

Un élève de deuxième année en Arts et Lettres, Michaël Landry, a remporté la 2^e place au Marathon d'écriture qui se tenait à Rimouski. Mickaël se rendra à New York à l'automne 2001 pour participer à la finale à laquelle seulement 15 élèves du collégial auront la possibilité de participer.

21 mars 2001

Une cinquantaine de personnes ont participé à la Dictée du Cégep de La Pocatière organisée dans le cadre de la semaine du français. La nouvelle formule qui ajoutait cette année une catégorie élèves du secondaire s'intitulait «Le déjeuner pascal».

Fin mars 2001

La troupe de théâtre Le Mistral du Cégep de La Pocatière jouait, devant plus de 500 spectateurs la pièce « Jacques et son maître ». Une activité qui a impliqué directement une trentaine d'élèves (dont 15 comédiennes et comédiens) et qui a connu un vif succès.

4 avril 2001

Le programme des Sciences humaines, via un *projet recherche-action*, organisait au Cégep de La Pocatière, un Colloque sur la réussite des élèves dans ce programme d'études. Cette activité rassemblait les élèves de première et deuxième années en Sciences humaines, quelques anciens élèves du programme, les enseignants, les aides pédagogiques, les conseillers pédagogiques, les cadres ainsi que des invités du Centre d'études collégiales de Montmagny.

L'objectif principal de ce colloque sur la réussite était d'initier une réflexion collective sur la réussite.

4 avril 2001

Six équipes (4 du Cégep de la Pocatière et deux du Centre d'études collégiales de Montmagny) ont relevé le défi « Sciences, on tourne ». Guillaume Caron, Pascal Bochud et Guillaume Émond du Cégep ont remporté la finale locale et ont brillamment défendu les couleurs de l'institution lors de la finale nationale à Drummondville en terminant au 13^e rang sur 47 équipes.

18 avril 2001

C'est lors d'une cérémonie tenue le 18 avril à Amqui que les lauréates du concours « Chapeau, les filles ! » ont été dévoilées. Caroline Roy, élève en Technologie physique du Cégep de La Pocatière, lauréate du concours dans notre région, a reçu une bourse de 500 \$.

26 avril 2001

C'est le jeudi 26 avril que le Cégep de La Pocatière tenait son Gala du mérite sous la présidence d'honneur de M. Jacques Thibault, représentant de Embouteillage Coca-Cola ltée. Parrainé par la Fondation du Cégep de La Pocatière, l'édition 2001 du Gala a permis de souligner publiquement et d'acclamer des élèves qui se sont distingués tant par l'excellence de leur dossier scolaire que par leur implication dans la communauté collégiale. À cette occasion, près de 12 000 \$ ont été remis en bourses.

Pour la première fois cette année, le Cégep de La Pocatière procédait, lors de son Gala, à la remise de 6 Bourses EXFO d'une valeur de 750 \$ chacune à des élèves du programme de DEC en Technologie physique (4) et du programme d'AEC en Techniques photoniques (2).

8 mai 2001

C'est en présence de nombreux invités qu'a eu lieu le lancement de la première exposition de documents publicitaires réalisés par les élèves de niveau 2 du programme de Techniques de bureautique, voie de spécialisation Micro-édition et hypermédia, pour douze organismes sans but lucratif de notre région.

12 mai 2001

Le 12 mai, le personnel du Cégep de La Pocatière accueillait ses futurs élèves accompagnés de leurs parents. Pour certains d'entre eux, il s'agissait d'un premier contact avec l'institution. En plus de visiter le Cégep et de pouvoir échanger avec le personnel, ils ont été invités à se familiariser avec le milieu environnant.

Mai 2001

L'Épreuve Synthèse de Programme (E.S.P.) pour le programme du Sciences humaines a pris la forme d'un sommet: le Sommet de la Jeunesse du Parlement-étudiant. Ouvert au grand public, cet événement s'est tenu les 16 et 17 mai. Trente élèves finissants ont présenté leur mémoire sur une question qui rejoint les jeunes.

Des élèves du secondaire se sont joints aux élèves du collégial à la fin du Sommet, leur participation faisait suite à un concours lancé à l'automne dans cinq écoles secondaires de la région.

19 mai 2001

Le 19 mai, plus de 200 membres du personnel d'hier et d'aujourd'hui participaient aux Retrouvailles organisées par le Cégep de La Pocatière sous la présidence d'honneur de Monsieur Réjean Malenfant. Cette journée a entre autres été marquée par la plantation symbolique d'un arbre et par des hommages particuliers à certains membres du personnel présents au Cégep depuis sa fondation.

23 mai 2001

C'est lors de sa réunion du 23 mai que le Conseil d'administration du Cégep de La Pocatière a recommandé la nomination de madame Christiane Hardy au poste de directrice générale du Cégep de La Pocatière. Elle succède à monsieur Michel Toussaint qui part à la retraite.

Madame Hardy est entrée en fonction le 18 juin 2001.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- **administrateur** : membre du conseil d'administration du Collège ;
- **administrateur membre du personnel** : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ;
- **code** : code d'éthique et de déontologie des administrateurs ;
- **Collège** : le Cégep de La Pocatière ;
- **intérêt** : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège,
et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

Les obligations et règles d'éthique prévues au présent Code s'appliquent aussi, le cas échéant, aux cadres, hors-cadres et gérants membres du personnel du Cégep de La Pocatière.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège ;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect ;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège ;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions ;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel ;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne ;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail ;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêt des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

« Les situations de conflit d'intérêts peuvent généralement avoir trait à l'argent à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le collègue et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.

Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du collègue en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.»

Ainsi, sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont et peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration ;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège ;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège ;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil

d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code ;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie ;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration ;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent Code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.



CÉGEP DE LA POCATIÈRE

140, 4^e Avenue

La Pocatière (Québec) GOR 1Z0

Tél. : (418) 856-1525

Télec. : (418) 856-4589

www.cglapocatiere.qc.ca